Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Orléans, Mercredi 25 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les départs ça se prépare, la vitesse ça se régule !
Prudence sur les routes du Loiret

Les périodes de départ en vacances et le pont du 1er mai sont traditionnellement meurtriers sur les routes de France.

Depuis le début de l'année 19 tués sont à déplorer sur les routes du Loiret contre 9 pour même période en 2017.

Afin de mettre fin à cette spirale négative, le préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, Jean-Marc FALCONE appelle tous les usagers de la route à la plus grande vigilance et au respect des règles de sécurité routière. Les principales causes d'accidents identifiées sont : la vitesse excessive, la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants et sur autoroute, l'endormissement.

Tout relâchement de son comportement sur la route, même minime aux yeux de son auteur, se traduit immédiatement par une recrudescence des accidents qui entraîne une augmentation du nombre de personnes tuées ou blessées.

Aussi, pour rendre vos trajets plus sûrs, ces quelques conseils et recommandations simples sont à respecter :

- Vérifiez l'état général du véhicule ;
- Soyez attentif au chargement en répartissant les poids sur l'ensemble du véhicule ;
- Pensez à l'usage systématique du gilet rétro-réfléchissant et du triangle en cas de panne sur la route ;
- Ne consommez pas d'alcool si vous devez prendre la route. L'alcool provoque notamment le rétrécissement du champ visuel, l'augmentation de la sensibilité à l'éblouissement et l'altération de l'appréciation des distances ;
- Respectez les limitations de vitesse ;

CONTACTS PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL
Chargée des relations avec la presse
Courriel : colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr
Tél. : 02 38 81 40 35 / 06 71 17 35 28

- Respectez les distances de sécurité ;
- Soyez attentif à la route, l'usage d'un téléphone tenu en main ou d'un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est prohibé ;
- Pendant le trajet, faites une pause de 20 minutes toutes les deux heures maximum, et en cas de temps chaud, pensez à s'hydrater régulièrement ;
- Tenez-vous informé des conditions de circulation sur http://www.bison-fute.gouv.fr/

Des contrôles routiers seront effectués par les services de police et de gendarmerie, sur les routes du département.

CONTACTS PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL
Chargée des relations avec la presse
Courriel : colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr
Tél. : 02 38 81 40 35 / 06 71 17 35 28